

CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE NANCY

Tél. : 03-83-92-50-50

1, rue du Docteur ARCHAMBAULT

54520 LAXOU

Contact : Monsieur MANGEONJEAN - Directeur des soins

PROFIL DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

Fonction : Animateur sportif en Activité Physique Adaptée à temps plein à l'Unité Hospitalière Spécialement Aménagée (UHSA) Pôle de Psychiatrie et de Psychologie Clinique de Pont-à-Mousson et Toul, Département Santé Mentale et Justice.

Liaisons hiérarchiques : DRH, Cadre supérieur de santé du secteur - Cadres de l'unité fonctionnelle

Liaisons fonctionnelles : L'équipe pluridisciplinaire du pôle.

Equipe médicale : Chef de pôle, Médecin responsable d'UF, Psychiatres praticiens hospitaliers, interne

Horaire de travail : En poste sur la journée (9h00 / 17h00)

Résidence administrative : Centre Psychothérapique de Nancy à Laxou

PRESENTATION DU SERVICE

L'UHSA :

C'est une unité de soins inter-régionale, comprenant deux unités d'hospitalisation à temps plein de 20 lits chacune, dont la sécurité périmétrique est assurée par l'administration pénitentiaire.

Catégories professionnelles :

Praticiens hospitaliers, Cadre supérieur de santé, Cadres de santé, Psychologue, Infirmiers, Aides-soignants, Ergothérapeute, Animateur sportif, Secrétaires médicales, Assistante Sociale.

PRESENTATION DU POLE

Unités ambulatoires et à temps partiel

- * Centre Médico-Psychologique - CATTP à Pont-à-Mousson
- * Centre Médico-Psychologique - CATTP /AFT à Pompey
- * Centre Médico-Psychologique - CATTP à Toul, psychiatrie de liaison au CH de Toul et Urgences
- * Psychiatrie de liaison au CH de PAM et au service des urgences - Consultations externes, post-urgences (site UPPAM)
- * Unité de Prévention et de Promotion de la Santé Mentale
- * Unité de thérapie comportementales et cognitives – Unité de thérapie familiale
- * Consultations externes – G06

Unités d'hospitalisation sur site du CPN et Pont-à-Mousson

- * Unité 2 : 14 lits + 1 PSI pour hospitalisations sous contrainte + 2 places HJ
- * Unité de Psychiatrie de PAM : 19 lits pour hospitalisations libres + 6 places HJ –
- * Unité 6 Soins Protégés : 12 lits + 1 PSI pour hospitalisations sous contrainte
- * Unité 6 Soins Libres : 18 lits pour hospitalisations libres à temps plein + 1 place HJ

Département Santé Mentale et Justice

- * UHSA : 2 unités de 20 lits pour prise en charge de détenus présentant des troubles psychiatriques et/ou psychologiques
- * DSAVS : Dispositif de Soins pour Auteurs de Violences Sexuelles, au Centre de Détention de Toul
- * DSP : Dispositif de Soins Psychiatriques aux Centres de Détention de Toul et Ecrouves
- * CRIAVS : Centre de Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles

PRINCIPALES ORIENTATIONS DU PROJET DE SERVICE

Prise en charge d'adultes et de mineurs détenus présentant des troubles psychiatriques et/ou psychologiques nécessitant une hospitalisation, avec ou sans consentement, par une équipe pluridisciplinaire spécialisée. Les modalités de cette prise en charge doivent se réaliser en lien avec les Unités Sanitaires en Milieu Pénitentiaire (USMP) et les Services Médico Psychologiques Régionaux (SMPR) du territoire du ressort de l'UHSA.

MISSIONS

Définition : Le professionnel a pour vocation d'encadrer des activités physiques ou sportives à destination de différents publics hospitalisés dans une perspective de prévention santé ou de réadaptation ou d'intégration de personnes présentant l'altération d'une fonction physique ou psychique et de contribuer par le biais de ces activités physiques adaptées au projet de soins ou de vie de la personne.

- Evaluer la situation et les besoins des personnes sur un plan moteur et sensoriel, au regard des troubles du comportement, et de leur inadaptation en collectivité au moyen d'objectifs de prise en charge évalués et réajustés au plus près du projet de soins du patient.
- Travailler sur prescription médicale et en lien avec les différents intervenants (internes et externes au service).
- Concevoir et mettre en œuvre des activités individuelles ou de groupes s'inscrivant dans le projet de soin du patient.
- Participer en binôme avec un membre de l'équipe soignante à l'animation, la continuité et l'évolution des activités proposées.
- Evaluer tout au long de la PEC les possibilités physiques, cognitives et comportementales du patient.
- S'impliquer dans des actions de formations, des groupes de réflexion organisés dans le cadre du service.
- Participer aux rencontres quotidiennes de coordination des prises en charge afin de transmettre l'ensemble des informations cliniques et organisationnelles.
- Participer aux réunions cliniques et organisationnelles.
- Renseigner le dossier informatisé.
- Participer à la formation, à l'encadrement des étudiants.
- S'inscrire dans une démarche de développement et d'actualisation des connaissances afin de les adapter au contexte de la psychiatrie.
- S'inscrire dans les réflexions menées sur l'amélioration de la qualité des soins.

DIPLOMES REQUIS - COMPETENCES

- Diplôme requis : Diplôme d'Etat d'Animateur ou licence STAPS mention Activités Physiques Adaptées (APA)
- Maîtriser les APA
- Développer et partager les valeurs professionnelles fondamentales dans les soins et ses relations aux autres : tolérance, respect, bienveillance, patience, bientraitance.
- Etre capable de distanciation dans la relation quotidienne avec les patients.
- Avoir le sens de l'observation, de l'analyse et de la restitution.
- Connaître les dispositifs pénitentiaires, de la justice et la réglementation s'y référant.
- Savoir remettre en question ses pratiques et respecter les décisions prises en équipe.
- Maîtriser le logiciel de gestion du dossier patient.
- Etre capable de respecter les consignes et procédures prescrites dans un souci de sécurité.
- Etre capable de s'inscrire dans un travail d'équipe.
- Etre attentif, à l'écoute, disponible et diplomate en privilégiant une communication efficace et adaptée au public, dans l'équipe et avec les nombreux partenaires.
- Faire preuve d'une flexibilité d'esprit permettant la prise en charge de personnes ayant commis des faits graves. S'intégrer à un environnement où thérapeutique, social et judiciaire se juxtaposent en permanence.
- Etre capable de prendre en compte les différences spécifiques du travail de surveillant pénitentiaire.
- Etre capable de maîtrise de soi, d'adaptation dans différents contextes, d'apaiser les situations générant de l'agressivité et de violence et avoir des attitudes propices à la relation d'aide.